

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2026

Présents : Xavier Adam - Julien Belland - Viridiana Bouchardon - Yves Bouvard - Emmanuelle Bringuier - Isabelle Caillaud - Lionel Chappellaz - Lionel Charlin - Alexandra Cochet - Nathalie Strippoli - Stéphane Strippoli - Yves Vacle

Excusés : Yves Bouvard - Nicolas Perier

Absente : Marie-José Buatois

Pouvoirs : Yves Bouvard à Yves Vacle - Nicolas Perier à Lionel Chappellaz

La séance est ouverte à 20 h 05.

Madame Alexandra Cochet est désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 janvier 2026

Le compte-rendu du conseil municipal du 8 janvier 2026 est adopté à l'unanimité.

Délibération convention département pour travaux Plaine Robert

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune doit établir une convention avec le département pour les travaux de sécurisation de la Plaine Robert, sur la RD 77.

Cette convention a pour objet de définir les conditions administratives, financières et techniques de la réalisation de ces travaux d'aménagement et durera tant que l'équipement réalisé restera en service.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Délibération convention ADS

Monsieur le Maire explique que la convention relative au service commun d'instruction des actes et des autorisations relatifs à l'application du droit des sols (service ADS) proposée par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a été approuvée en Conseil communautaire en date du 16/12/2025.

Il rappelle également la nécessité pour la commune de garantir la continuité et la qualité de l'instruction de ses actes et autorisations d'urbanisme.

Monsieur le Maire propose donc de signer cette convention qui fixe les modalités d'adhésion, d'organisation et de fonctionnement entre la commune et la CCPA, sans transfert de la compétence urbanisme mais dans le respect de la réglementation applicable,

Délibération acceptée à l'unanimité.

Délibération tableau des emplois

Madame Alexandra Cochet rappelle que le précédent tableau des emplois avait été adopté le 2 octobre 2025.

Elle propose de :

- passer à temps complet l'emploi d'adjoint administratif actuellement à 31.50 h pour donner suite à la volonté de réorganisation des services.
- passer l'adjoint technique polyvalent, qui travaille actuellement à l'école et au périscolaire sur le grade d'ATSEM suite à la réussite de son concours.
- supprimer les emplois qui n'ont plus d'utilité à la suite de la réorganisation des services.

Madame Alexandra Cochet fait part également de l'avis favorable du comité social territorial du centre de gestion du 26 janvier 2026 pour le passage a temps complet de l'adjoint administratif actuellement à 31.5 h.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Délibération pacte financier et fiscal CCPA

Monsieur le Maire rappelle :

- le décret 2024-1314 du 28 décembre 2023 qui actualise la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville visée par l'article 5 de la loi du 21 février 2014, parmi lesquels figure le quartier « les courbes de l'Albarine » à Ambérieu-en-Bugey ;
- la délibération 2024-071 du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain prorogeant le contrat ville pour le quartier « les courbes de l'Albarine » à Ambérieu-en-Bugey pour la période 2024-2030 ;
- la délibération du 16 décembre 2025 du Conseil Communautaire de la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain portant approbation de son Pacte Financier et Fiscal 2020-2026 ;
- dès lors qu'elles ont signé un contrat de ville, les Communautés de Communes doivent adopter un pacte financier et fiscal ;

Dans le cadre du processus de validation du Pacte Financier et Fiscal 2020-2026 de la CCPA, chaque commune membre de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a été consultée sur son contenu et qu'aucune observation n'a nécessité une modification du texte proposé ;

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que le Pacte Financier et Fiscal (PFF) constitue un outil stratégique qui permet, en organisant les relations entre la Communauté de Communes et ses communes membres, de mettre en adéquation les grandes orientations définies dans le projet de territoire et la répartition de la ressource financière à l'échelle du territoire communautaire.

Le PFF de la CCPA détaille ainsi plusieurs éléments constitutifs de la politique de solidarité financière de la CCPA à l'égard de ses communes membres :

- la composition et évolution des attributions de compensation (AC)
- le versement et la politique de la dotation de solidarité communautaire (DSC)
- les critères de répartition du FPIC
- le versement de plusieurs types de fond de concours en section d'investissement
- le reversement aux communes de la fiscalité
- la mutualisation des services
- la politique de la ville avec un contrat de ville de 2024 – 2030.

Monsieur le Maire précise que l'adoption du présent pacte intervient en fin de mandature. De ce fait, sa portée opérationnelle sera limitée, les marges de manœuvre financière et politique étant déjà largement déterminées pour la période en cours. Cependant il revêt une utilité, celle de constituer une base de référence pour la prochaine mandature (2026-2032), en offrant aux nouveaux élus une vision consolidée des flux financiers et des relations intercommunales. Ainsi, ce pacte doit être considéré moins comme un instrument de gestion immédiate que comme un document de transition et de préparation stratégique.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Présentation des DIA

Monsieur le maire fait part des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis le dernier conseil municipal.

Point sur les commissions :

Commission bâtiments

Monsieur Yves Vacle :

- RDV est pris avec l'expert des assurances pour la Chappelle (détériorée suite à l'accident de voiture en aout 2025),
- Pour la maison Duluye :
 - le devis pour les fenêtres est validé,
 - en attente de devis pour PAC / clim / chauffage
 - les employés communaux vont commencer les travaux de rénovation intérieure.

Monsieur Julien Belland :

- prévoir chiffrage des plafonds de la maison Duluye au cas où ils ne supporteraient pas le poids de l'isolant.

Monsieur le Maire :

- présentation de l'étude sur l'autoconsommation aux élus de la commission le 25 février 2026.

Commission voirie

Monsieur Yves Vacle :

Travaux Plaine robert :

- 1^{er} rdv de chantier ce mardi,
- le département souhaiterait que la commune mette le hameau entier de la Plaine Robert en zone 30.

Monsieur Xavier Adam :

- rdv SIEA pour faire un point sur les candélabres.

Monsieur Julien Belland :

- il faut trouver une solution pour sécuriser la maison au coin de la rue de la mairie, une autre voiture a percuté la pierre sur le trottoir : barrière de sécurité avec signalement lumineux du virage ?

Monsieur le Maire :

- même souci rue du 11 novembre, voir aussi à installer des barrières.
- contacter le géomètre pour savoir quand interviendra le SIEA pour la pose des candélabres du lotissement Pré Voltaire et la date de reprise des travaux.

Commission finances

Madame Nathalie Strippoli :

- préparation du budget : en attente des projets chiffrés des commissions.
- Les budgets seront restreints pour permettre le financement de la station d'épuration et du séparatif des réseaux d'eau.

Commission cimetièrre

Monsieur Lionel Charlin :

- le columbarium sera installé en avril.

Commission fêtes et cérémonies

Madame Isabelle Caillaud :

- devis pour feu d'artifice du 13 juillet à valider,
- choix du feu d'artifice le 13 préférable pour les bénévoles.

Commission numérique

Monsieur Xavier Adam :

- installation par Koesio de boitiers qui remontent les informations de besoin de consommables des imprimantes sans nécessité d'allumer les ordinateurs.
- liste des besoins informatiques pour l'année en cours : priorité au NAS, changement de fournisseur fibre pour l'école.

Commission Bibliothèque

Madame Emmanuelle Bringuier :

- le portail informatique de la bibliothèque commence à être bien utilisé,
- projet de boîte à livres devant la mairie pour que les adhérents puissent rapporter les livres empruntés en dehors des heures de permanences.

Commission urbanisme

Monsieur Julien Belland :

- rencontre avec OP Mobility pour présentation d'un projet de construction d'aires de stockage.

Commission eau et assainissement :

Monsieur le Maire :

- le rapport reçu par Profil Etudes pour les travaux de la STEP n'est pas suffisant, les contacter pour plus de précisions.
- l'entreprise Brunet doit finir le raccordement de l'évacuation de l'eau de la fontaine du Trolliet vers les eaux de pluie pour que l'eau claire n'aille plus dans la station,
- voir aussi à y intégrer l'eau des avaloirs d'eau pluviale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05.